



Erreur appel de cotisation et mise en demeure

Par **florick**, le **06/02/2017** à **23:59**

Bonjour,

J'ai reçu en septembre dernier, date d'anniversaire de mon contrat d'assurance habitation, un appel à cotisation du 5 mai au 4 mai 2017. Or mon contrat court du 29 août au 28 août. Malgré plusieurs appels, mails, ma remarque est restée sans réponse. Au téléphone on me répond bien qu'il y a erreur, mais il ne s'ensuit aucun nouvel appel à cotisation corrigé. J'ai donc bloqué le paiement de ma cotisation. J'ai reçu une mise en demeure de payer fin janvier. Je suis très ennuyée car je ne sais pas quoi faire:

- payer et contester les dates erronées
- ne pas payer et exiger par CRAR un nouvel appel à cotisation avec les bonnes dates, et ne payer qu'à cette suite (et risquer d'être hors délai)?

Pourriez vous m'éclairer? Merci.